



INTERVIEW DE MICHELE PAPPALARDO

Interview réalisée par Dominique Pialot, le 2 Mai 2013



Interview exclusive de Michèle Pappalardo, nommée, en mai 2013, Fédératrice de l'offre « Mieux vivre en ville » à l'export par Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur.

En quoi consiste votre mission et comment allez-vous la mener ?

Comme pour tous les fédérateurs (des offres « Mieux se nourrir », « Mieux se soigner », et « Mieux communiquer », ndlr), l'objectif est de mieux organiser l'offre commerciale française pour faire gagner nos entreprises à l'international. Pour ce faire, nous avons reçu de la ministre une feuille de route qui précise les grands principes de notre mission. Toutes ces missions ont en commun de correspondre à des filières horizontales plutôt que verticales. Ainsi, pour faire la ville, il faut des urbanistes, des architectes, des bâtisseurs, des professionnels des déchets, de l'eau, des transports, de l'énergie, etc. Et mon rôle, en tant que fédératrice, est de faciliter l'animation du travail entre des intervenants qui appartiennent à ces différentes filières mais doivent mieux collaborer. Ils en sont conscients, d'ailleurs, mais ça n'est pas dans leurs habitudes. Ils ont plutôt tendance à travailler par filière, chacun dans sa spécialité. Or il faut que l'ensemble fonctionne comme un véritable éco-système. C'est cette complexité-là que le fédérateur doit s'efforcer de simplifier.

Quels sont les atouts dont la France peut se prévaloir en matière de ville durable ?

L'une de nos forces, c'est d'avoir des champions bien positionnés, qu'il s'agisse d'architectes, de professionnels de la construction, des transports, de l'énergie, de l'eau ou des déchets. Mais il faut comprendre que tout cela doit fonctionner de façon harmonieuse, un enjeu auquel sont confrontés tous les pays et toutes les villes. Il est important, en particulier, de réfléchir en

STRATÉGIE DE COMMUNICATION EN RÉSEAU

25, Boulevard Maiesherbes - 75008 Paris - Tél. : 01.44.56.09.56 - E-mail : alliantis@alliantis.fr

SARL au capital de 8.000 euros - Siret : 430 120 287 00015 - Ape : 741 G

amont à la meilleure façon de garantir que l'efficacité de la ville ne faiblit pas dès lors que les technologies sont entre les mains des habitants. C'est en grande partie une question de gouvernance, une dimension qu'il faut donc aussi prendre en compte quand on parle de « la ville ».

Les Français ont bien intégré la nécessité et la complexité de ce travail à effectuer ensemble. Ils ont compris qu'il ne suffisait pas d'agencer des technologies de pointe, mais qu'il fallait travailler avec et pour les habitants de la ville. Maintenant, il faut passer à la réalisation, et le rôle du fédérateur est précisément de mettre de l'huile dans les rouages pour que l'équipe de France de la ville durable à l'export tourne bien.

Elle doit pouvoir imaginer et construire une ville performante et séduisante, mais également être capable de la faire fonctionner dans la durée avec et pour ses habitants.

Comment s'y prendre pour démontrer les atouts français ?

Il s'agit d'abord de formaliser ce qu'est une ville durable « à la française », bien le faire comprendre et le présenter pour l'export.

Pour ce faire, il faut veiller à soigner le marketing, la stratégie et les outils de communication, qui permettront de faire passer le message aussi bien auprès des Chinois, des Marocains, des Brésiliens que des Suédois.

Notre cible, ce sont toutes les collectivités susceptibles de passer commande pour des éco-quartiers ou des éco-cités, qu'il s'agisse de villes nouvelles ou de rénovation de quartiers existants. Identifier d'où peuvent provenir des demandes les plus intéressantes pour des propositions de quartiers ou de villes durables, puis élaborer les propositions les plus adaptées à chacune de ces demandes, car chaque projet se caractérise par une géographie, une culture et une histoire qui lui sont propres. L'identification des projets les plus prometteurs sur lesquels faire porter nos efforts de travail en commun est également un pan de ma mission.

C'est un énorme marché. Mais pour bien l'aborder, il faut que la proposition commerciale soit séduisante, et que l'on sache convaincre les clients. Ce qui suppose, en amont, de bien cerner les difficultés, nos forces et nos savoir-faire, en utilisant ce qu'on a déjà fait en France mais aussi ce que des entreprises françaises ont pu ou sont en train de réaliser à l'étranger.

Comment définiriez-vous une ville durable « à la française » ?

C'est essentiellement une ville harmonieuse, qui sait être à la fois performante et séduisante, c'est-à-dire qui a recours aux meilleures technologies pour les mettre au service des habitants et leur donner une bonne « qualité de vie », ce qui rend la ville économiquement attractive, socialement supportable et écologiquement respectueuse de son environnement. . Au-delà des technologies nécessaires, qui sont relativement répandues aujourd'hui, cela implique une réflexion très en amont, qui relève de l'urbanisme ainsi qu'une capacité à avoir une vision intégrer de la mise en œuvre des technologies pour faire en sorte qu'elles ne soient pas simplement juxtaposées (les bâtiments les plus performants en énergie, les transports les plus rapides, les déchets les plus recyclés...) mais qu'elles soient aussi combinées pour faire en sorte que leurs performances se confortent dans une performance globale maximale, mais sans complexité pour le citoyen.

Dans un contexte où la demande mondiale est toujours croissante pour des ressources naturelles limitées, cette ville se doit d'être la plus performante possible en termes de

consommation de ressources naturelles, d'énergie, d'eau, de déchets...tout en proposant un confort et une qualité de vie maximum. C'est une alchimie délicate, qui doit permettre que la performance globale ne se limite pas à l'addition des performances individuelles.

Cette ville durable suppose d'énormes échanges d'informations, pour permettre cette intégration des technologies qui est au cœur du sujet, et mettre en place un type de gouvernance qui favorise la participation de l'habitant au fonctionnement de sa ville.

Sur ce point également, nous avons des atouts en France. Nous avons l'expérience d'une gouvernance d'un type particulier, dans nos délégations de service public, par exemple, associant acteurs publics locaux et entreprises privés dans différents secteurs d'activité. Les démarches transversales permettant une vision et une action plus intégratives progressent au sein même des collectivités locales, le fonctionnement historique en silos cède peu à peu le pas à une approche plus transversale, qui permet de limiter le gaspillage de moyens financiers et de ressources.

Il est tout à fait déterminant que les entreprises aient compris cette nécessité de travailler de façon intégrée. Ce qui est remarquable aujourd'hui, c'est que ce sont les industriels qui tiennent ce discours sur la transversalité, et, ce faisant, en mesurent toute la complexité. A titre d'exemple, le principe de solidarité énergétique, qui permet des échanges d'énergie entre bâtiments en fonction du niveau de consommation et de production d'énergie de chacun selon les périodes de la journée ou de la semaine, en fonction de leur utilisation, n'est pas si simple que ça à organiser sur le plan juridique.

Vous vous intéressez personnellement depuis longtemps à la ville durable, pourquoi cet intérêt particulier ?

La ville est une excellente illustration de tout ce que l'on met derrière les thématiques de développement durable, d'énergie et d'environnement, qui sont des sujets passionnants au cœur de notre avenir commun. C'est pourquoi j'ai accepté cette mission.

Par définition, le développement durable passe par la transversalité et cela ne se vérifie nulle part aussi bien que dans la ville, où tout a un lien avec tout.

Chaque ville est différente, mais toutes ont en commun d'abriter une multiplicité d'activités, économiques, culturelles, de services publics, de loisirs, avec des habitations, des moyens de transports, des espaces verts... c'est cet ensemble qui vit et fait la ville et forme un tout plus ou moins harmonieux et attractif. Pour ce qui est des villes françaises, apparemment, les touristes du monde entier apprécient le résultat. Cela n'en rend la France que plus légitime à s'exprimer sur le sujet et à mieux promouvoir son savoir-faire pour la ville de demain.

Qu'est-ce qu'un document comme le « Grand reportage » proposé par Alliantis pourrait apporter à cette démarche ?

Nous avons besoin d'outils de communication pour mener à bien cette mission qui consiste à expliquer et à vendre la ville durable à la française. C'est cela, sous une certaine forme, que pourrait apporter le Grand Reportage. D'autres types d'outils sont également prévus, notamment un démonstrateur virtuel en 3D. Aujourd'hui grâce aux nouvelles technologies, on peut faire des choses qui étaient impossibles auparavant et notamment projeter une vision commune à plusieurs acteurs de la ville.

Parallèlement, il faut travailler à développer ce qu'on pourrait appeler des « démonstrateurs » à taille réelle, c'est-à-dire des quartiers ou des villes qui permettraient de mettre en œuvre, sur notre propre territoire, cette définition de la ville française de demain, intégrant nos technologies et nos savoir-faire au service d'une ville performante et séduisante.

Le but de la mission qui m'a été confiée, c'est de promouvoir cette ville harmonieuse, performante et séduisante, et notre capacité à la concevoir et à la mettre en œuvre pour et avec ses habitants.

Propos recueillis par Dominique Pialot, journaliste indépendante, rédactrice en chef du Grand Reportage.

